ASSOCIATION CULTUELLE DE L'ÉGLISE PROTESTANTE UNIE DU MARAIS (EPUDM)

PROCÈS VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE

2020

I. RETOUR SUR UNE ORGANISATION EXCEPTIONNELLE DANS UN CONTEXTE DE CRISE SANITAIRE

Le contexte très particulier de la crise sanitaire du COVID-19, a conduit le conseil presbytéral à choisir de la tenue exceptionnelle de l'Assemblée Générale de 2020 à distance. Cette Assemblée Générale 2020 a été constituée de deux volet : Un vote anonyme via la plateforme sécurisée Balotino entre le Lundi 22 juin 2020 et le 2 juillet 2020 et une séance d'échange par visioconférence via l'outil ZOOM le 27 juin à 14h00. Afin les membres ont été invité à faire parvenir leurs questions/remarques à l'adresse Secretaire@dumarais.fr (aucune question n'a été reçue par mail).

Les membres de la paroisse ont été invité à voter par mail. La tenue du vote leurs a été indiqué dans les communications de l'Église culte et newsletter hebdomadaire (e-flamme).

Plusieurs relances ont été faite : vendredi 26 juin 2020 à 17h36 et le lundi 29 juin 2020 à 21h11

Les membres de l'association cultuelle de l'Église protestante unie du Marais se sont prononcés sur les sujets suivant :

- ✓ La validation de l'organisation de l'Assemblée Générale
- ✓ Élection du Bureau de l'AG
- ✓ La validation du Procès-Verbal de L'Assemblée Générale tenue en 2019
- ✓ La validation des comptes 2019
- ✓ La validation du budget 2020
- ✓ L'élection de 6 conseillers presbytéraux

Ces votes ont été éclairés par la communication aux votants de l'ensemble des documents nécessaire au vote ont été mis à disposition sur le site https://temple.dumarais.fr/ag-2020-epu-du-marais/. : le PV de la dernière Assemblée Générale tenue en 2019, une présentation de nouveau proposants au poste de conseillers presbytéraux, le rapport moral de l'année 2019 , une présentation des comptes 2019 et du budget 2020.

A noter : Une première partie de ces documents ont aussi été envoyés par voies postales avant la pandémie.

. II . SYNTHESE DES ECLAIRAGES APPORTES POUR PERMETTRE LE VOTE

1. Rapport moral 2019 du président

Le Rapport moral 2019 du président a été mise à disposition des paroissiens sur le site https://temple.dumarais.fr/ag-2020-epu-du-marais/. Ci-dessous, la synthèse du rapport moral 2019.

Sortir du temple pour vivre l'évangile au-dehors :
-L'installation des échafaudages pour lesquels nous étions très peu enthousiastes, aura finalement été une source de bénédictions :

- Organisation de 3 cultes à la **Halle des blancs Manteaux**
- Organisation de 2 cultes et d'une assemblée générale à la chapelle St Aure de l'église catholique **Saint Paul Saint Louis**

-Mise en place des **proxi stations** (outil d'évangélisation) après une journée de formation
-Organisation du **Week-End d'église** à Tigery en juillet
-Création d'un **nouveau site internet**
-Plusieurs **Formations Libérer!**
-Tous les jeudis, les **maraudes** mobilisent des membres de l'Église
-**Journée des ministères** avec tous les paroissiens engagés dans un service (environ 80 personnes)
-Les **miniglises** : accueillies pour la plupart dans des maisons ou au temple, 13 miniglises
-Lancement d'un **projet de CD** – le ministère de Louange s'est lancé dans la création d'un album qui devrait voir le jour en 2020.

Demeurer un lieu de paix et de prière dans notre quartier
-Évènements réguliers au temple :2 cultes par semaine, Soirées de louanges chaque 1er samedi du mois / Pause-louange chaque mardi 13h
-Ministère d'accompagnement : environ 200 rdv de prière
-Formation « **1pas2+** »
-Réhabilitation et inauguration de la **Salle St Vincent de Paul**
- **Organisation du parcours « Avant le oui »**
- **« Challenge Bible »** - chaque semaine un paroissien a lu un livre de la Bible et proposé une présentation personnelle de ce livre dans la e-flamme
-Actes pastoraux - nous avons célébré 6 bénédictions de mariage, 5 services funèbres, 6 baptêmes d'adultes, 4 confirmations de baptême, et 5 présentations d'enfants
-**Café de noël** – le temple transformé en café éphémère pour accueillir les passants durant tout un après-midi autour d'une collation

L'année 2019 s'est terminée en lumière puisque l'obscurité provoquée par les échafaudages a laissé place à une lumière douce et accueillante grâce à l'installation de nouveaux **éclairages dans le temple** (éclairage suspendus… aux échafaudages.

2. Rapport financier du trésorier

Le Rapport Financier du trésorier a été mise à disposition des paroissiens sur le site https://temple.dumarais.fr/ag-2020-epu-du-marais/.

Ci-dessous la synthèse du Rapport financier du trésorier

▪ Les **comptes 2019** ont été audités et validés par le commissaire aux comptes Jean Eudes GUERIN ;

▪ Le niveau des **dépenses en 2019 s'élève à 320 k€,** légèrement sous le budget 2019 qui prévoyait 325k€ de dépenses ; cette année encore le principal poste de dépenses reste la CIBLE (cf-tableau ci-dessous) ;

▪ Nous observons une **légère baisse des recettes en 2019 (291 k€)** par rapport à 2018 (300k€), alors que le budget prévoyait une augmentation. Le renouvellement régulier des membres de la paroisse ainsi que la mise en place de la nouvelle politique fiscale (prélèvement à la source) peuvent expliquer en partie cette baisse.

▪ La **trésorerie de la paroisse permet d'absorber la perte sur 2019**. Nous attendons d'analyser nos comptes sur année supplémentaire pour conclure s'il s'agit d'un élément ponctuel ou plutôt d'une tendance qui nous amènerait à revoir notre niveau de dépense à l'avenir.

▪ Ainsi **nous proposons un budget 2020 de nouveau à l'équilibre (314 k€), impliquant une hausse des recettes 8%.**

3. Point d'échange sur ZOOM pour discussion avec l'Assemblée

La parole est donnée à l'Assemblée via un temps des échanges en visioconférence via ZOOM et via la possibilité d'envoyer des questions par mail.
Aucune question n'a été posée par mail mais la question suivante a été posée durant l'échange en visioconférence.

Question : le projet de vie de l'église est il toujours d'actualité ?
Réponse : oui il a été mis en œuvre en 2018 et est valable pour 4 ans. Aussi il sera à renouveler en 2022

III. TENUE DES VOTES ET RESULTATS

Avant-propos sur le l'émargement et comptage des votes

L'Église compte 239 membres officiellement inscrits, 201 avaient une adresse email connue et valide. 89 membres ont voté.
Aucun pouvoir n'a été demandé.

L'émargement et le comptage des votes est automatique sur le site Balotino. Le site a été contrôlé par le bureau élu lors de l'Assemblée Générale. De plus, la tenue de l'Assemblée Générale a pu être observée par le commissaire aux comptes Monsieur Jean-Eudes Guérin, qui a eu accès à la plateforme de vote comme observateur.

1. La validation de l'organisation de l'Assemblée Générale

Le Conseil Presbytéral, a souhaité valider que la tenue exceptionnelle de l'Assemblée Générale 2020 convenait aux membres.

Question posée aux votants : Validez-vous exceptionnellement ce format en ligne pour l'organisation de cette Assemblée Générale ?
Le **« oui »** l'emporte à **98%** sur le « non » (2%).
Nombres de voix :
Oui : 83

Non : 2
Ne se prononce pas : 4

Ce format de l'Assemblée Générale a été acceptée à la majorité absolue.

2. Élection du bureau de l'AG

Ci-dessous la question posée et les résultats du vote.

Élection du Bureau de l'AG :
Ce bureau temporaire est formé afin de valider les votes, veiller au bon déroulé de l'AG et rendre compte à l'assemblée à l'issue des votes.
La constitution du Bureau suivant vous est proposée :
Président : Thomas Lo Negro
Secrétaire : Elise Brochet et Déborah Gélican
Assesseurs : Véronique Hogan et Barthélémy Littot

Nombres de voix :

Je valide ce Bureau pour cette AG	**86**
Je ne valide pas ce Bureau pour cette AG	**0**
Ne se prononce pas	**0**

Le bureau de l'Assemblée Générale est élu à l'unanimité.

3. La validation du Procès-Verbal de L'Assemblée Générale tenue en 2019

Les membres de l'EPUDM ont répondu à la question suivante :

Validez-vous le Procès-Verbal de L'Assemblée Générale tenue en 2019?
Le PV de l'AG précédente est présenté dans un document disponible à l'adresse citée en préambule
Le **« oui »** l'emporte à **100%** sur le « non » (0%).
Nombres de voix :
Oui : 85
Non : 0
Ne se prononce pas : 4

Le PV 2019 a été accepté à la majorité absolue.

4. La validation des comptes 2019

Les membres de l'EPUDM ont répondu à la question suivante :

Validez-vous les comptes 2019 ?
Les comptes sont présentés dans un document disponible à l'adresse citée en préambule
Le **« oui »** l'emporte à **100%** sur le « non » (0%).
Nombres de voix :
Oui : 84
Non : 0
Ne se prononce pas : 5

Les comptes 2019 ont été accepté à la majorité absolue

5. La validation du budget 2020

Les membres de l'EPUDM ont répondu à la question suivante :

Validez-vous le budget 2020 ?
Le budget est présenté dans un document disponible à l'adresse citée en préambule
Le **« oui »** l'emporte à **100%** sur le « non » (0%).
Nombres de voix :
Oui : 82
Non : 0
Ne se prononce pas : 7

Le budget a été accepté à la majorité absolue

6. L'élection de 6 conseillers presbytéraux

Les membres de l'EPUDM ont répondu à la question suivante :

Le Conseil a discerné 6 candidats pour les 6 postes de conseillers presbytéraux à pourvoir. En cochant un candidat vous votez pour son élection.
Vous pouvez valider la proposition du Conseil en cochant l'ensemble des candidats (vous pouvez également choisir de ne pas sélectionner certains candidats).
Une présentation des nouveaux proposant est disponible à l'adresse citée en préambule
Nombres de voix :

Josiane Ngongang	**87**
Sidney Missler	**85**
Lionel Zimmer	**84**
Rebecca Hartmann	**84**
Thomas Lo Negro	**84**
Camille Chapon	**80**

Les proposants aux postes de conseillers ont été élus à la majorité absolue.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès verbal qui a été signé après lecture par le président et la secrétaire du Bureau de l'AG.

Thomas Lo Negro,
président du Bureau de l'AG

Déborah Villemont et Elise Brochet,
secrétaires du Bureau de l'AG